

MARS 2023  
N° 106

# Info Verdun

## Comité de rédaction

Catherine BEGEAULT  
Monique VIDAL,  
Serge PELISSIER,  
Elodie OURLIAC.  
Jean Pierre GUIRAUD



## Mairie de Verdun-en-Lauragais

### Secrétariat

Ouverture :  
Lundi, jeudi, vendredi  
De 10h à 12h  
Tél: 09 79 29 03 65

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

### Bibliothèque

Ouverture sur demande.  
Contact Catherine Begeault au  
06 03 64 13 99

## Ecole de Verdun

04 68 94 30 10

### SIVU

04 68 94 20 78  
(du lundi au vendredi  
de 14h à 17h)

## SUEZ-Lyonnaise des eaux

Urgences: 09 77 40 11 41

## Déchèterie de Saint-Papoul

Ouverture : Samedi 14h-17h  
Mercredi 8h-12h / 14h-17h

## Gendarmerie de Castelnaudary

04 68 23 10 70

[mairieverdunlauragais@wanadoo.fr](mailto:mairieverdunlauragais@wanadoo.fr)

[www.mairieverdunenlauragais.com](http://www.mairieverdunenlauragais.com)

## Le mot du maire

Aujourd'hui, nous sommes à mi-mandat. Tout ne se passe pas toujours comme prévu, ni au rythme auquel nous le souhaitons. Mais nous nous adaptons et malgré toutes les difficultés, nous maintenons le cap et nous poursuivons notre route.

S'agissant du bilan d'activité, l'un des premiers objectifs de notre feuille de route était d'accompagner le SYADEN dans sa mission de développement du numérique, une antenne hertzienne (THD radio) est désormais opérationnelle mais pour ceux qui ne peuvent bénéficier de ce service il faudra patienter jusqu'en 2025-2026 pour que la fibre arrive chez nous.

Le Plan local d'urbanisme dont la révision a débuté le 29 février 2012, il y a déjà 10 ans et qui est désormais terminé non sans mal sera approuvé dans un prochain conseil municipal. Un autre gros dossier dont nous avons hérité est sans nul doute l'avenir du village de vacances.

En l'absence de repreneur, les élus de la commune en charge d'une structure vieillissante, ont décidé de la gérer en direct.

A défaut d'une exploitation de nature touristique, il faudra trouver une autre affectation à ces installations. Nous y travaillons et les premières réalisations de cette réflexion interviendront dans le courant de l'année.

La salle polyvalente, qui est désormais souvent utilisée par les associations locales, a été mise aux normes de sécurité actuellement en vigueur.

Un projet important en la matière de sécurité et de prévention des incendies est en cours de réalisation, l'installation à Jean Raymond de cuves enterrées pour la protection incendie du hameau.

Grâce à la réactivité des parents d'élèves et à la volonté forte du conseil Municipal, l'école de Verdun restera ouverte et nous allons faire le nécessaire pour accueillir dans de bonnes conditions les maternelles.

Il y va du maintien du service de l'éducation publique et du maintien d'emplois sur la commune. L'Ecole doit pouvoir contribuer à la dynamisation et à l'attractivité de nos territoires ruraux.

Notre action se déroule dans des conditions extérieures contraintes et, à certains égards, exceptionnelles : il en est ainsi de l'agression de l'Ukraine par la Russie qui est à l'origine de bouleversements économiques, notamment au niveau du coût de l'énergie et qui ont conduit la municipalité à réduire les plages d'éclairage public.

Les alertes climatiques que nous vivons régulièrement, une sécheresse sans précédent fragilise de plus en plus notre environnement, notre planète et nous conduit, individuellement et collectivement à modifier nos habitudes.

Malgré les vents contraires qui tendent à compliquer la vie en ruralité et à prôner la densification des populations, la volonté demeure : faire que notre commune poursuive sa longue histoire, en offrant à la population actuelle et à venir les équipements collectifs nécessaires pour que notre collectivité soit, plus que jamais, un village toujours plus agréable à vivre, toujours plus dynamique, toujours plus chaleureux et solidaire, pour qu'il soit, plus que jamais, un village où il fait bon vivre !



## Etat Civil

### Nouveaux arrivants

Bienvenue à:

Mme MARTIN Camille et M. Tony MASLINSKI au 22 rue centrale.

### Naissances

Bienvenue à

Jean MACRON né le 31 janvier 2023 dans le foyer de Maud et Grégoire à Trotoco.

Arthur CAZALAS - TEJEDOR né le 1 mars 2023 dans le foyer de Lisa et Gael à Sournac.

Félicitations aux heureux parents

### Decés

Mme Christiane MELET née BEZIAT le 21 février 2023 à l'âge de 77 ans.

## Liste de courriels

Pour faire partie de la liste de courriels de la mairie et recevoir les informations de la commune directement par courrier-électronique, pensez à envoyer votre adresse courriel au secrétariat de la mairie.

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

## Les dernières réunions du conseil municipal

Lors de la **réunion du 6 décembre 2022**, le conseil municipal décide d'adhérer à la mission de médiation du centre départemental de gestion de l'Aude. En effet, la loi n° 1729 du 22 décembre 2022 a légitimé les centres de gestion pour assurer des médiations dans les domaines relevant de leurs compétences à la demande des collectivités territoriales. Ainsi, les recours contentieux formés contre les décisions individuelles dont la liste est déterminée par décret et qui concernent la situation des agents seront obligatoirement précédés d'une tentative de médiation.

Le SYADEN (syndicat d'électricité) propose un service de diagnostic en éclairage public pilote. Cette étude a trois objectifs principaux : la réalisation d'un inventaire technique détaillé sur tous les équipements d'éclairage public de la commune, l'intégration des données de l'inventaire dans un système d'information géographique, être un outil fiable d'aide à la décision. Le conseil municipal se prononce favorablement pour l'adhésion à cette prestation de diagnostic en éclairage public en raison de l'intérêt de s'engager dans une démarche d'économie d'énergie dans ce domaine.

Il convient de créer un emploi d'agent recenseur afin de réaliser les opérations du recensement de 2023. Aussi, un emploi de non titulaire à temps non complet est créé pour la période allant du 3 janvier au 18 février 2023. Les crédits correspondant nécessaires seront inscrits au budget 2023.

Le conseil municipal décide que l'éclairage public sera interrompu de 00 heure à 5h30. Une réflexion avait été engagée préalablement sur la pertinence et les possibilités de procéder à cette extinction nocturne partielle. Toutefois, en période de fêtes ou d'évènements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

La société JALA Architecture, saisie à cet effet par la commune, a présenté l'acte d'engagement pour un projet de rénovation de six logements individuels du village de vacances. Le montant de ses honoraires s'élève à 9% du montant prévisionnel de 400 000 euros HT des travaux envisagés, soit 39 600 euros TTC. Le conseil municipal, lors de sa **réunion du 9 février 2023**, accepte la proposition pour cette mission de maîtrise d'œuvre.

Le conseil décide d'adhérer au groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre pour la réalisation de travaux liés à la défense contre l'incendie constitué par la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois. Il autorise le maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

Il accepte les devis de l'entreprise Cazal pour la réalisation de travaux d'élargissement et de réfection de voirie : rue des Vanniers au hameau de Jean-Raymond (26 187 euros HT), rue de la Fontaine au hameau de Jean-Raymond (19 633 euros HT), rue des Jardins dans le village (2 456 euros HT). Cette délibération remplace celle du 20 octobre 2022.

## Ecole

A la suite de la décision de la mairie de VILLEMAGNE de fermer, pour des raisons financières, son école à partir de septembre 2023 et de mettre ainsi fin à l'existence du SIVU de VERDUN VILLEMAGNE, la commune de VERDUN, qui, de son côté et pour des raisons qui ont été amplement développées dans l'édition précédente, a décidé de maintenir son école communale, prépare la rentrée prochaine.

Ces décisions respectives auront pour effet de modifier très sensiblement les conditions de fonctionnement de l'école de VERDUN.

Ainsi, les enfants de classes maternelles qui étaient auparavant accueillis par l'école de VILLEMAGNE dans le cadre du SIVU seront, pour ceux dont les parents le souhaitent, accueillis à l'école de VERDUN qui doit s'adapter en conséquence. Il en est notamment ainsi des installations sanitaires qui doivent être complétées.

La Commission mise en place courant octobre a donc commencé à réfléchir à la préparation de la prochaine rentrée, en se rendant notamment aux Cammazes courant décembre pour visiter les installations de l'école communale affectées à l'accueil des tout petits.

Un projet d'aménagement prenant en compte les besoins et contraintes de cet accueil a été élaboré et présenté à la Conseillère Pédagogique Départementale Maternelle, lors de sa visite sur notre commune dans le cadre de la conduite d'accompagnement de l'Education Nationale à notre structure : celle-ci l'a favorablement accueilli et énoncé en sus un certain nombre de préconisations.

Ce projet a commencé à être exposé aux intervenants (directrice, ATSEM, cuisinière) et ne sera validé, en tout état de cause, qu'après fin des consultations et examen des observations éventuelles.

Il doit en outre être soumis à l'avis de la Direction Départementale en charge de la protection des Populations (service de Contrôle) dans la mesure où les travaux seraient susceptibles d'affecter la salle de restauration.

Les travaux seraient programmés soit pour les vacances de Pâques, soit vraisemblablement pour la fin de l'année scolaire 2022-2023.

Enfin, une réflexion plus large sur l'organisation spatiale et l'aménagement de l'école pour les années ultérieures est en cours.



## La publicité des actes pris par les autorités communales

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, la **dématérialisation est le mode de publicité de droit commun** des actes réglementaires et des actes ni réglementaires ni individuels pris par les autorités locales. C'est-à-dire que la publication de ces actes se fait par voie électronique (en l'espèce, sur le site de la mairie sur internet) et non plus par affichage. Cependant, les communes de moins de 3 500 habitants ont pu bénéficier d'une dérogation et faire le choix entre l'affichage, la publication papier ou la publication électronique. Le conseil municipal de notre commune a opté, lors de sa réunion du 23 juin 2022, pour le maintien de l'affichage (cf. Info Verdun n° 104). Cependant, il peut modifier ce choix à tout moment et adopter le droit commun.



## Courriels

A la suite d'un petit problème nous avons perdu quelques adresses courriels de notre liste.

Si vous avez remarqué que depuis plusieurs semaines vous ne recevez plus de message d'information de la mairie, vous pouvez nous renvoyer votre adresse pour vous réinscrire.

Bien entendu les nouvelles adresses seront aussi les bienvenues.

## Travaux

### Cure de jouvence à Jean-Raymond :

Les travaux d'amélioration du réseau d'assainissement de la rue des Vanniers et de la rue de la Fontaine viennent de se terminer.

En permettant un meilleur écoulement des eaux de ruissellement en cas de fort orage, ces travaux mettront fin aux risques inondations des habitations situées en aval. En outre, ils apportent à notre hameau un rafraîchissement esthétique dont il avait bien besoin. Cet investissement devrait être suivi prochainement par l'installation de cuves enterrées au cœur du hameau répondant aux exigences en matière de défense contre l'incendie.

### La sécurité, notre priorité :

#### Mise en place de ralentisseurs rue des jardins et de la barbacane :

Il a fallu en arriver là puisque les restrictions de vitesse dans le cœur du village n'ont aucun effet sur certains conducteurs pressés et imprudents. Avant qu'un accident grave et inéluctable n'arrive, espérons que ces dispositifs dont l'impact a été volontairement limité pour préserver le charme de notre village, rappelleront à ces personnes inconscientes l'importance du respect de la vie d'autrui.

#### Implantation de garde-corps et de rampes de sécurité :

Notre village est marqué par son patrimoine qui murmure encore la vie de nos ancêtres et l'Histoire cathare. Mais cette nostalgie ne justifie en rien la mise en danger de la vie de ses concitoyens, notamment les plus jeunes, face aux risques de chute que présentent les murets et escaliers en pierres fort séduisants. Il n'y jamais eu d'accident grave, diront certains, mais mieux vaut prévenir que guérir. Après il sera trop tard ! C'est pourquoi, la municipalité a décidé d'engager, sur plusieurs budgets, la sécurisation des points les plus critiques par la pose de garde-corps ou de rambardes de sécurité. Une première tranche vient de se terminer et sera poursuivie sur les budgets à venir.





On a dégusté les crêpes réalisées par les bénévoles et on a même dansé !

### Club des Aînés Verdunois.

L'Assemblée Générale du Club des Aînés Verdunois s'est tenue le dimanche 22 janvier 2023. De nombreux participants avaient répondu présents, et notamment les nouveaux adhérents dont plusieurs de Verdun. Une occasion de passer les divers bilans en revue, avec enfin en 2022 une reprise des activités sans trop de contraintes. Après les bilans et l'élection d'un nouveau bureau, (inchangé bien entendu, mais des changements devraient intervenir en 2024), les projets 2023 furent également débattus. Le programme définitif dont vont bénéficier les 90 adhérents de 2023 est désormais arrêté, (ci-dessous les activités du premier semestre). Ce dernier mardi 28 février était organisé un goûter précédé d'une marche (boucle des trois moulins), de jeux de société, et de la dégustation de crêpes réalisées par des bénévoles du club, le tout avec une petite animation bien sympathique d'un nouvel adhérent Verdunois.

#### Manifestations premier semestre 2023

**Mardi 28 Mars et 23 Mai** : Repas à Villegly visite des archives

(25 places réservées à chaque date), Les inscriptions sont ouvertes... participation 5€. La visite du 28 mars est complète à ce jour.

**Samedi 1 Avril** : à 20h30 Loto commun avec Les Brunels dans la salle des fêtes des Brunels. Confection des oreillettes le 31/03 à 14h00 à confirmer.

**Jeudi 13 Avril** : à 12h00 Omelette, grillade salle des fêtes du village de vacances (animation Christian).

**Mai /Juin** : Sorties voyage : 3 jours (Costa brava du 15 au 17 mai, 230 €) et 1 jour (Jeudi 1 juin Etang de Thau, 75 €) avec les cars VIDAL.

Les inscriptions sont ouvertes.

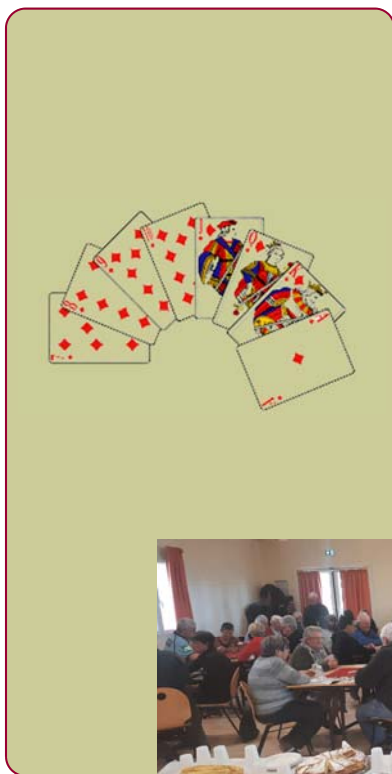
#### Concours de belote 2023

Les concours de belote se termineront au mois d'avril. Un marathon belote sera organisé conjointement avec Saint Martin Lalande le samedi 13 mai à 14h00 à la salle des fêtes de Saint Martin.

Prochains concours : Vendredi 10 et 24 Mars, Vendredi 07 Avril et Vendredi 21 Avril.

Belote inter villages : Les concours à Verdun sont terminés, à l'extérieur : le 10/03 à Villespy, le 17/03 à Saint Martin et le 27/03 à Saint Papoul. Le dernier se tiendra à Castel à la halle au grain, le 28/04 précédé d'un cassoulet.

Gérard Guiraud président du Club des Aînés



Anciens et jeunes réunis pour de belles soirées belote !



## Téléthon 2022

9517.00 € c'est la somme récoltée parmi les 8 villages concernés par le Téléthon des villages du Lauragais rural pour le Téléthon 2022. Parmi cette somme 2185 € ont été récoltés à Verdun. En 2023 j'ai décidé de ne plus assurer la coordination des villages. J'espère toutefois participer à des manifestations purement locales avec des bénévoles de notre commune

Gérard GUIRAUD coordonnateur Téléthon sur la commune.

## La Pêche Verdunoise.

La pêche Verdunoise s'est réunie le vendredi 17 février 2023, sans son président Régis Tardieu malheureusement malade, mais qui a tenu à être informé en temps réel de la réunion, dont voici le compte rendu :

**Présents :** Jean Pierre Robert, Bernadette Greday, Mr Reggioli et son fils, Gilles Bermond, Marc Brousse, Loïc Le squern, Patrick Guiraud, Gérard Guiraud. Excusé : Régis Tardieu.

**Bilan 2022 :** 32 permis validés dont 15 permis jeunes découvertes. Réussite de la fête de la pêche (à renouveler). Bilan positif grâce aux 2 subventions mairie, retour part permis et cartes association.

**Pêche 2023 :** Permis 2023 à demander à Gérard Guiraud 0676001140. Carte inter fédérale : 105 €, Départementale : 80€, Jeune plus de 12 ans 22€, découverte 7€. L'APPMA renouvelle la gratuité des cartes jeunes en 2023. Carte d'adhésion à la Pêche Verdunoise : il est décidé de ne pas mettre en place une cotisation en 2023. Dans le cadre de manifestations organisées, l'association demandera une participation aux présents.

**Nettoyage et panneautage :** Rassemblement pour tous ceux qui le peuvent le mardi 7 mars à 8h30 au pont du moulin d'amont. Amener des outils si possibles. A midi grillade. Des panneaux doivent être placés sur les parcours de pêche pour informer de la pêche interdite les jeudi et vendredi les semaines d'empoissonnement.

**Ouverture pêche :** Ouverture le samedi 11 mars 2023. Nombre de prises sur la journée maxi : 5 truites. Pas de pêche les jeudi et vendredi les semaines de lâcher.

**Empoisonnement :** Trois lâchers prévus : le vendredi 10/03 (80 kg), le vendredi 7/04 (50 kg) et le vendredi 7 juin (50 kg) dont ce dernier à la charge de l'association. Pour le lâcher du 10 mars, un seul point de rencontre avec le pisciculteur : Le pont du moulin d'amont (heure à confirmer par le président). 3 équipes à former avec Jean Pierre Robert, Alex et Rémi Kovar, Loïc Lesquern, Patrick et Gérard Guiraud, Régis Tardieu, Benjamin Botet, Jean Louis Estéve, Lotge Matt...et autres volontaires éventuellement. On est à la recherche de petits congélateurs pour mettre dans les 4x4 pour se rendre au plus près des lâchers.

**Fête de la pêche :** Le souhait aurait été de la faire pendant la fête locale. Mais l'empoissonnement risque de ne pas être possible en raison de la disponibilité du pisciculteur et surtout du manque d'eau. Donc 3 dates possibles : 10 juin ou 7 juillet ou 21 juillet à définir en fonction des données à venir.

**Information importante :** Favoriser la prise du permis par l'association : Gérard Guiraud 0676001140 et au pire de l'APPMA de Saissac, (cela nous permet d'être reconnus et d'obtenir des aides) !

Le Président Régis Tardieu



Fête de la pêche 2022

## La Cassollo Verdunoise



### La Cassollo Verdunoise.

L'association La Cassollo Verdunoise est en sommeil depuis quelques années, par manque de bénévoles et de mise en place d'un bureau. Une assemblée extraordinaire se tiendra à la salle des fêtes du village le jeudi 30 mars à 20h30, pour définir de la suite à donner de cette association.

Gérard GUIRAUD Président de la Cassollo Verdunoise.

### Le comité des fêtes

Après quelques mois d'incertitude, le comité des fêtes a enfin élu un nouveau bureau ; Loïc Le Squern et Matt Lodge succèdent à Magali Guiraud et Julien Vidal. Ils seront entourés de Gaëlle Guiraud et Coralie Randy à la trésorerie, et de Lilian Sy et Séverine Cornet au secrétariat.

Le nouveau bureau démarre d'ores et déjà la préparation de la fête locale de juillet mais également d'autres activités. Alors, à vos calendriers !

#### 1- La fête locale

La fête locale se tiendra les **samedi 22 et dimanche 23 juillet**.

Le vendredi 21 juillet, c'est une fête plus intime, réservée aux verdunois qui se tiendra avec peut-être des grillades ou une bodega, une animation musicale et la buvette.

Le cassoulet sera servi le samedi soir et nous aurons besoin de **volontaires** dans la journée pour sa préparation et l'installation des tables.

Pour le dimanche, une messe est prévue, et dès la sortie, nous serons accompagnés comme les années précédentes, par l'orchestre de Michel pour l'apéritif jusqu'à l'auberge espagnole le dimanche soir.

La distribution de la madeleine sera effectuée le **dimanche 9 juillet**, soit exceptionnellement 15 jours avant. Le podium sera, de ce fait, monté le samedi 8 juillet, **appel aux volontaires**. C'est au moment de cette distribution de madeleines que nous prendrons les places pour le cassoulet (toujours en quantité limitée) et que nous informerons les verdunois du programme du vendredi soir (qui ne figurera pas sur les affiches de promotion).

#### 2- Festivités à Pâques

Le comité ayant pris un peu de retard dans la formation du bureau, nous n'avons pas pu organiser de fête cet hiver. Nous proposons donc de nous retrouver le **samedi 8 avril** (samedi de Pâques) pour une chasse à l'œuf (de poule et en chocolat) et conclure la journée avec des omelettes (salée et sucrée) sous la musique, nous l'espérons, de DJ Meuh (à confirmer).

#### 3- Autres projets

Nous avons également évoqué un projet de fête du vin nouveau en novembre avec du vin et de la charcuterie.

La prochaine réunion du comité sera le vendredi 17 mars à 18h30 à la salle des fêtes au cœur du village. Nous sommes toujours à l'écoute de propositions alors n'hésitez pas à nous rejoindre.



## Instantané d'histoire

1656 : Mariage bourgeois à Verdun

En cette nouvelle année 1668, les mois d'hiver sont traditionnellement les mois de mariage. Mais avant toute chose, selon la coutume méridionale, un pacte de mariage doit être enregistré par un notaire. Pour le jeune Antoine DEVALS, encore mineur, à 23 ans il n'est pas question d'un mariage d'amour. Certes, il connaît la demoiselle BESAUCELLE, de Saissac : un âge comme le sien (23 ans), un visage ordinaire et la timidité qui sied aux jeunes filles de son rang. De là à souffrir les affres de la passion... Debout devant le miroir de sa chambre, alors qu'il réajuste son col, Antoine Devals sait qu'il n'est qu'un pion dans la toile relationnelle que tisse son père. La fille « *d'un docteur en droit, viguier et juge du marquisat de Saissac* » ne peut que favoriser les affaires familiales centrées sur le commerce de la laine et des draps. Le marchand bourgeois Jean de Vals, comme il aime se faire appeler, une coquetterie de bourgeois qui tente de s'ennoblir, a lui-même dû, en son temps, épouser une fille de marchand de Villardonnell pour étendre le commerce paternel. Et son frère aîné, Alexandre, a épousé à Saint-Papoul une demoiselle CUCULET, pour élargir le réseau marchand familial. Résigné, Antoine Devals descend les escalier pour se rendre dans la grande salle de la maison. Ses parents et le notaire l'attendent déjà tandis que les Bésaucelle se débarrassent de leurs vêtements de voyage.

Les futurs époux présents, se sont les pères qui se tiennent face au notaire et rédigent avec lui le contrat de mariage. Car c'est bien de cela dont il s'agit : un contrat, matrimonial et financier. Bien que timide, à l'énoncée de la dot de 2 550 livres accompagnée « *d'un coffre de valeur de 60 livres* » et de « *la somme de 1 450 livres du chef de sa mère* », la « *presque mariée* » relève le menton avec fierté. De son côté, Antoine n'est pas en reste. Il apporte au ménage trois métairies et leurs revenus. Une située à Saint-Papoul et celles du Campmazet (Cammazou) et d'En Mage à Verdun. Sans parler des troupeaux de « *300 moutons et 20 bêtes à grosses cornes de valeur de 3 000 livres* » qui vont avec. La lecture du document achevé, Antoine Devals se lève et « *humblement remercie son dit père et proteste qu'il lui rendra toujours l'honneur et le respect qu'il lui doit* ». De son côté, le sieur Dévals père promet de louer pour le jeune couple, « *une maison audit lieu de Verdun avec la moitié des meubles* ».

Le notaire, prêt à partir, pense déjà au prochain pacte de mariage qu'il va enregistrer. Il s'agira d'unir deux familles de laboureurs, des paysans plutôt aisés. Le montant de la dot est déjà connu, il sera de 40 livres.

Zélie Navarro-Andraud

